



LA COMMUNE DE LARUNS (1179 habitants)

RECRUTE

UN ÉLECTRICIEN / AGENT TECHNIQUE POLYVALENT

(Poste à temps complet)

Cadres d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

Emploi susceptible d'être pourvu par voie contractuelle en application des dispositions de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée

I. ACTIVITÉS

Sous l'autorité de Monsieur le Maire et sous la responsabilité des co-directeurs, vous serez chargé(e) plus particulièrement de :

Activités principales :

- Diagnostiquer des pannes, réaliser des câblages courants faibles, intervenir sur des tableaux électriques ; améliorer le patrimoine pour faire des économies d'énergie,
- Accompagner les prestataires ou réaliser les contrôles réglementaires dans les bâtiments publics,
- Effectuer des branchements provisoires pour les manifestations (fêtes, marché de producteurs, illuminations de Noël...),

Activités complémentaires :

- Assurer la maintenance, l'entretien et les premières réparations du matériel, des locaux et des installations techniques et électriques des bâtiments,
- Apporter une aide ponctuelle pour les autres corps de métier des services techniques (bâtiment, espace-vert...) mais aussi pour transporter le matériel aux associations.

II. COMPÉTENCES

- Être titulaire d'un CAP d'électricien ou vous possédez de solides compétences dans ce domaine,
- Posséder les habilitations électriques (B1V, B2V, BR),
- Être apte à procéder au diagnostic des problèmes techniques,
- Maîtriser la réglementation et les normes électriques et sécurité incendie et SSI,
- Savoir lire un schéma électrique et y apporter des mises à jour,
- Connaître la réglementation ERP et ERT,
- Connaître et savoir appliquer les règles de sécurité et de prévention sur chantier, en atelier, et du travail sous tension,
- Savoir faire preuve d'autonomie dans l'organisation et l'exécution de son travail,
- Savoir rendre compte, oralement ou par écrit, au chef d'équipe,
- Être soigneux, discret, ponctuel et dynamique,
- Avoir le sens du travail en équipe et êtes aussi autonome.

III. CONDITIONS D'EXERCICE

- Règles professionnelles, éthique et déontologie, sens du service public,
- Travail seul ou en équipe en fonction des missions à réaliser,
- Disponibilité, polyvalence et rigueur,
- Horaires éventuellement irréguliers en semaine en fonction des obligations de service ; interventions ponctuelles les week-ends et jours fériés,
- Relations aux élus et aux usagers,
- Garant de l'image du service public de la commune (bonne attitude, comportement adapté, etc.),
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

IV. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Date limite de dépôt des candidatures : le 22 AVRIL 2022 à 8 h

Les candidatures devront être déposées par voie électronique sur le site www.cdg-64.fr, rubrique "Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale", onglet "Postuler à un recrutement suivi par le Centre de Gestion" figurant en haut de la page d'accueil ou à l'aide du lien suivant : <http://recrutement.cdg-64.fr/recherche.php>

Les correspondances seront adressées aux candidats par courriel (convocations, lettres de réponse).

Il est impératif de consulter régulièrement votre boîte de réception mail et les courriers indésirables.

V. POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Pôle Recrutement du Centre de Gestion - Tél 05.59.90.18.23 – recrutement@cdg-64.fr

VI. POSTE À POURVOIR : MAI 2022